



RECU EN PREFECTURE

Le 06 octobre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220929-D00694210-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 06/10/2022

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 29 septembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 septembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

#### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 9), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 9 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF

#### Secrétaire :

Mme Marie ZEHAF

#### Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE

#### Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, M. Abdel GHEZALI à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 20), M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 39), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à compter de la question n° 9 et jusqu'à la question 46 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10).

**OBJET :** 45. Animations commerciales - Attribution de subvention à Récidev - Marché Solidaire de Noël

**Animations commerciales  
Attribution de subvention à Récidev  
Marché Solidaire de Noël**

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

	Date	Avis
Commission n° 1	15/09/2022	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de présenter la demande de soutien du collectif Recidev pour l'organisation de son 22<sup>ème</sup> marché solidaire de Noël pour lequel le soutien de la Ville de Besançon est sollicité.

**Le 22<sup>ème</sup> Marché Solidaire de Noel**

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Récidev et ses partenaires proposent d'organiser leur 22<sup>ème</sup> Marché Solidaire de Noël, qui aura lieu Place de la Révolution du 7 au 18 décembre 2022, dans le cadre du programme général de Noël en lien avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat et les différents services de la Ville de Besançon.

Après l'édition 2020 qui avait proposé le marché solidaire en ligne, du fait des conditions sanitaires alors en vigueur, l'édition 2021 a été organisée place de la Révolution en cohabitation avec les chalets de l'Office de Commerce et les marchés non sédentaires.

Cette édition, malgré les difficultés liées à la situation économique encore fragile a rencontré un succès notable, avec une satisfaction tant des exposants que des visiteurs.

Il a été noté une difficulté de lecture de toutes ces animations. Aussi, il a été décidé que le marché de Noël se tiendrait à Granvelle, la place de la Révolution accueillant le traditionnel sapin, différentes animations, quelques points de restauration ainsi que le chapiteau de Récidev.

Récidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché solidaire de Noël est un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles. Ce sont aussi près de 50 associations qui participent à ce temps fort de la solidarité.

Ce marché, qui fournit aux associations une plateforme forte, leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier fort de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Le budget prévisionnel du 22<sup>ème</sup> Marché solidaire de Noël présenté par Récidev s'élève à 184 373 €, dont 155 000 € de valorisation de bénévolat.

Le budget présenté pour cette édition est identique à celui de l'année dernière. Aussi, il est proposé que la Ville de Besançon reconduise sa subvention à cette action à hauteur de celle de 2021 soit **16 000 €**.

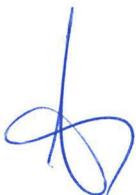
En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.91.6574.0022132.10011.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 16 000 € à RéCiDev,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à verser cette subvention.

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Julie CHETTOUH (2), Claude VARET (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Benoît CYPRIANI (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

La Secrétaire de séance,



Marie ZEHAF,  
Conseillère Municipale Déléguée.

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 6

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.